



Livret d'accueil des stagiaires

4, rue Louis Colas 64600 Anglet / Tél : 05 59 03 60 57 / contact@forma2com.fr

Sarl forma2com au capital de 1000€ - RCS BAYONNE 795 145 226 00010 - code APE 8559B - N° TVA intracommunautaire FR 50 795 145 226
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75 64 05011 64 auprès du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine.

SOMMAIRE

- 1. HISTORIQUE ET PRÉSENTATION*
- 2. SITUATION GÉOGRAPHIQUE*
- 3. INFORMATIONS SUR LA FORMATION*
- 4. DROITS ET DEVOIRS DU STAGIAIRE*
- 5. REGLES DE SECURITE*
- 6. RÈGLEMENT INTÉRIEUR*

1. HISTORIQUE ET PRÉSENTATION

FORMA2COM est un organisme de formation basé en Nouvelle-Aquitaine, créé en 2013.

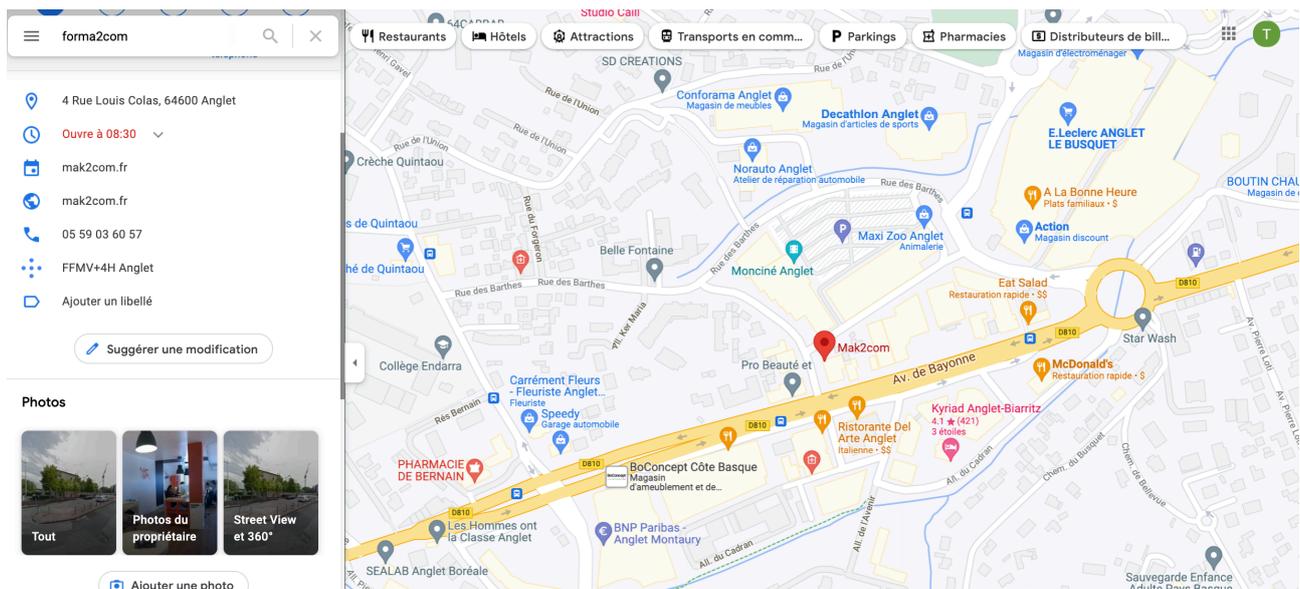
Nos principaux domaines de formation sont les suivants :

- Formation Wordpress
- Formation E-commerce Wordpress + Woocommerce
- Formation E-commerce Prestashop
- Formation Référencement Naturel (SEO)
- Formation Introduction à Google Analytics
- Formation Réseaux sociaux et Community Management
- Formation Macro Photographie

Nos démarches de formation s'intègrent toujours à l'intérieur d'une action globale : les formations sont personnalisées, elles allient un savoir-faire local et des méthodes pédagogiques individualisées.

2. SITUATION GÉOGRAPHIQUE

FORMA2COM est situé au 4 rue Louis Colas, 64600 Anglet



3. INFORMATIONS SUR LA FORMATION

Pendant toute la durée de la formation, les horaires seront de 8h30 à 18h. Une pause d'une heure et demi environ sera prévue pour le repas du midi. D'autres petites pauses seront aménagées dans la journée.

Pendant les heures de formation, les téléphones portables devront être mis en mode silencieux, sauf accord express du formateur.

4, rue Louis Colas 64600 Anglet / Tél : 05 59 03 60 57 / contact@forma2com.fr

Sarl forma2com au capital de 1000€ - RCS BAYONNE 795 145 226 00010 - code APE 8559B - N° TVA intracommunautaire FR 50 795 145 226
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75 64 05011 64 auprès du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine.

Les stagiaires ont la possibilité de manger sur place, diverses installations sont mises à disposition (frigo, micro-ondes, vaisselle...).

En cas d'absence ou de retard, vous devez en avertir le formateur.

4. DROITS ET DEVOIRS DU STAGIAIRE

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.

Chaque stagiaire est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement).

Chaque stagiaire se doit de respecter des règles d'hygiène et de civilité.

Le stagiaire étant acteur de sa formation, la richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnelle.

5. RÈGLES DE SÉCURITÉ

Les stagiaires devront veiller à leur sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion de la formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou par les personnes témoins au responsable de la formation ou à son représentant.

Les stagiaires ont l'interdiction d'introduire dans les locaux des armes à feu et des produits de nature inflammable ou toxique.

Les consignes d'incendie, notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours, sont affichées dans les locaux de formation de manière à être connues de tous les stagiaires.

Ces derniers sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par le formateur ou son représentant.

6. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un exemplaire du règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive).

Le présent règlement intérieur est également affiché au sein des salles de formation de la société et mis en ligne sur le site Internet.